



DOSSIER DE PRESSE

Fort de France, le 13 Janvier 2016

Questions réponses sur les bornes de collecte des Textiles, Linges et Chaussures en Martinique

Que puis-je déposer dans une borne de collecte de l'ACISE ?

L'ACISE SamuSocial collecte dans ses bornes tout les vêtements, textiles d'habillement, accessoires, linges de maison (draps, nappes, rideaux, serviettes etc...) et les chaussures. Les vêtements et chaussures, même abimés, doivent être propres et secs. Les Textiles, Linges et Chaussures doivent être conditionnés dans de petits sacs poubelle.

Les produits mouillés ou souillés ne doivent pas être déposés dans les bornes. Les consignes de collecte et de tri sont affichées sur les bornes de collecte des Textiles, Linges et Chaussures.

Les encombrants en bon état (meubles, électroménager, vaisselle, jouets, bibelots, etc...) peuvent être amenés dans les boutiques de la Ressourcerie de l'ACISE, faire l'objet d'une demande d'enlèvement à domicile au 05 96 76 38 18. Les encombrants en mauvais état doivent être déposés dans les déchèteries.

Comment se passe la collecte ?

Une fois que vous avez déposé dans une borne vos Textiles, Linges et Chaussures propres et secs, conditionnées dans de petits sacs poubelle, les équipes de collecte de l'ACISE SamuSocial passent plusieurs fois par semaine relever les bornes. Cette fréquence élevée de relève permet de conserver les vêtements en bon état et d'assurer un flux régulier au tri.

Où sont les bornes de collecte des vêtements et chaussures ?

Les bornes de l'ACISE SamuSocial seront référencées à mesure de leur déploiement sur le site internet www.acisesamusocial.org, en ligne dans les jours qui viennent, et sur le site de l'éco-organisme Eco-TLC www.lafibredutri.fr

Quand y aura-t-il une borne de collecte dans ma commune ?

L'ACISE SamuSocial va déployer dans les semaines qui viennent une première vague de 80 bornes sur le territoire de la Martinique. Il y en aura forcément une près de chez vous.

Et en cas de problème ?

Si vous constatez que la borne est déplacée ou en mauvais état, ou si y avez mis par erreur vos clés, votre téléphone, votre sac à main, sur chaque borne, il y a un numéro d'urgence à contacter.



DOSSIER DE PRESSE

Fort de France, le 13 Janvier 2016

Spécificités techniques des bornes ou Colonnes d'Apport Volontaire (CAV)

- **Dimensions** : Hauteur / Largeur / Profondeur = 2 200 x 1 150 x 1 150 mm
- **La couleur** des Colonnes d'Apport Volontaire est rouge orangée (RAL 2001).
- **Matériel** : tôles d'acier galvanisé recouvertes par cataphorèse et poudre (résistance maximale à la corrosion marine et peinture « anti tags ») qualité « made in Germany ». Les pieds sont en plastique, pour protéger le métal de la corrosion, et réglables, pour assurer une bonne stabilité au dispositif.
- **Fermeture** par un cadenas protégé afin de décourager toute tentative d'ouverture de la porte à bâtant avec charnières intérieures.
- **Norme européenne** harmonisée fondamentale sur la sécurité (norme A) EN ISO 12100:2010.
- **Système de rotor breveté** pour un dépôt optimal et sécurisé.
- **Contenance** : environ 300 kg (soit 60 sacs poubelles de 5 kg).
- **Identification** : Les Colonnes d'Apport Volontaire seront identifiées grâce à un numéro, recensées sur la base de données d'Eco Tlc et géo-localisées sur le site de www.lafibredutri.fr et le site internet www.acisesamusocial.org (en construction).
- **Visibilité et consignes** : les Colonnes seront habillées d'autocollants avec les logos de l'ACISE Samusocial et des financeurs du projet, et de visuels détaillant les consignes à suivre pour le dépôt et le devenir des Tlc (fournis par Eco Tlc).



DOSSIER DE PRESSE

Fort de France, le 13 Janvier 2016

Quelques éléments sur Martinique TLC, le projet Textiles, Linges et Chaussures de l'ACISE

- Le projet TLC s'inscrit dans une double logique :
 - L'emploi : le projet Textiles, Linges et Chaussures est devenu au 1^{er} Janvier 2016 un Atelier Chantier d'Insertion appelé « Martinique TLC ». Il emploie plus 28 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (26 Equivalent Temps Plein) et quatre personnes pour l'encadrement. Au terme du développement du projet, l'ACISE ambitionne de créer environ 50 emplois.
 - L'environnement : Jusqu'au démarrage du projet de collecte et tri des Textiles, Linges et Chaussures de l'ACISE, 6,6 kilo par habitants de TLC étaient jetés chaque année aux ordures ménagères en Martinique (Source ADEME - MODECOM). L'ACISE a pour objectif de collecter 1300 Tonnes par an d'ici 2019.
- La « filière » Tlc fonctionne selon le principe de la Responsabilité Elargie du Producteur : les metteurs en marché cotisent à Eco Tlc, l'éco-organisme agréé par le Ministère de l'Environnement, qui redistribue l'éco taxe aux Communautés d'Agglomération (quand elles atteignent 1 Point d'Apport Volontaire pour 2000 habitants) et aux opérateurs de tri.
- Un Point d'Apport Volontaire correspond à une adresse : il peut être matérialisé par une (ou plus) colonne d'apport volontaire ou borne de collecte. Il peut aussi être une boutique, un local associatif ou un point de dépôt dans une entreprise.
- L'ACISE ambitionne de créer un centre de tri industriel des Tlc pour la Martinique, voire la Caraïbe. Aujourd'hui cependant, faute d'infrastructure, la majeure partie des volumes collectés est exportée vers des centres de tri conventionnés par Eco Tlc en Europe.
- Le projet TLC de l'ACISE est soutenu par
 - la DIECCTE,
 - l'ADEME,
 - la Région (aujourd'hui CTM),
 - le Conseil Général (aujourd'hui CTM),
 - la CACEM,
 - CAP NORD,
 - ESPACE SUD,
 - les Contrats de Ville de Fort de France.